Biofa Cocana RF

Mode d'emploi

■ Teneur
297 g/l savon de potassium

■ Généralités
Biofa Cocana RF est un fongicide biologique contre la maladie de la suie des fruits à pépins, à base de savon de coco.

■ Domaine d'application
Arboriculture / Fruits à pépins
0.5 %; 8 l/ha
Biofa Cocana s'utilise préventivement. Les intervalles des traitements sont choisis en fonction du risque d'attaque. Commencez les traitements 2 – 3 semaines après la floraison et continuez jusqu'à 3 semaines avant la récolte (4 – 8 applications). Il faut répéter le traitement après de fortes précipitations. Pour éviter les traces de gouttes sur les fruits, ne pas mélanger Biofa Cocana à du soufre, lors des dernières applications de la saison. L'application s'effectue avec de grandes quantités d'eau. Il faut asperger copieusement les plantes. Ce sont surtout les pommes proches du sol et autour du tronc qui risquent le plus d'être attaquées. Les variétés tardives doivent être traitées une fois de plus, au plus tard trois semaines avant la récolte.
Délai d'attente : 3 semaines

■ Miscibilité
Ne pas mélanger avec des virus de la granulose (Madex®, Capex®) ou avec des produits à base d'argile (Myco-Sin, Myco-San, Ulmasud-B).

■ Responsabilité
Andermatt Biocontrol SA garantit la bonne qualité du produit. Elle décline cependant toute responsabilité pour des pertes d'efficacité en cas de non respect du mode d'emploi. En cas de dégâts sur les cultures qui sont dû à un non respect du mode d'emploi, la firme Andermatt Biocontrol SA décline toute responsabilité.

■ Instructions pour les premiers secours
Recommandations générales: Amener les personnes concernées dans un local aéré ou à l'air libre. Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Après un contact avec la peau : rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. Après un contact avec les yeux : laver tout de suite avec de l'eau, en écartant les paupières, pendant plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin. Après ingestion : Ne pas faire vomir, consulter un médecin. Ne pas donner ni à manger ni à boire.

■ Elimination
Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés au lieu de collecte communal, dans un lieu de collecte pour déchets spéciaux ou rapportés au point de vente. Rincer soigneusement les bidons vides et les jeter aux ordures ménagères.

■ Manipulation
Pendant la préparation, ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer.

■ Stockage
Conservation illimité. Stocker au frais et au sec dans des récipients bien fermés. Protéger de la chaleur et du rayonnement direct du soleil.

version 10.2014